

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
08/11/2019	08/11/2019	2019-9151

1. Intitulé du projet

Création de 5 bâtiments destinés à du commerce/restauration/service et de 196 places de stationnement au sein de la ZAC Terre de Sport

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale TRESORT 1 - SPORT 3

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale M. REYNAUD Camille - Directeur des opérations

RCS / SIRET

8	5	3	1	2	0	2	0	2						
---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--

 Forme juridique SCCV

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a)	Le projet crée 196 places de parking destinées à la clientèle.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en :

- Création de trois bâtiments dédié à des commerces sur une surface de 5 415 m²,
- Création de deux bâtiments de type restauration d'une surface totale de 881 m²,
- Création d'un bassin de tamponnement enterré,
- L'aménagement de 196 places de parking communes et ouvertes au public dont 112 sur le foncier A, 30 sur le foncier C et 54 sur le foncier D.

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à un besoin de surface commerciale supplémentaire sur la ZAC Terre de Sport.

Il s'agit également de diversifier l'offre actuelle sur la ZAC avec la création de 2 restaurants.

Le projet participera à l'évolution positive de cet espace en plein développement, il permettra notamment :

- de répondre aux attentes des consommateurs en termes de diversité de l'offre commerciale (commerces, restaurants, ...) et de qualité des constructions et des aménagements,
- d'équilibrer l'offre marchande du territoire et de réduire les déplacements en voiture vers les pôles actuels ,
- de générer de l'emploi en temps plein.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Début des travaux prévu au deuxième semestre 2020 avec une durée prévisionnelle de 8 mois.

Les bâtiments seront réalisés par tranche.

Les travaux débuteront par le terrassement du terrain et les voiries et réseaux divers.

Puis les fondations et la structure des bâtiments seront réalisées.

Enfin les éléments de second œuvre, comme le bardage et l'étanchéité seront réalisés.

Les aménagements paysagers seront réalisés à la fin de la période de travaux.

*

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet s'intègre dans la ZAC Terre de Sport à Niort.

STATIONNEMENT

> 196 places stationnement dont 14 PMR, 24 recharges électriques et 13 familles seront disponibles pour les 5 bâtiments.

ACCES/FLUX

> L'accessibilité au site par les véhicules se fera par la rue Lamarck. Les piétons et cycles auront plusieurs accès au niveau de la D948 et de la rue Lamarck.

L'ensemble de ces aménagements permettront un fonctionnement aisé, fluide et parfaitement lisible.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été déposé en date du 18/10/2019 pour les procédures administratives suivantes :

- CDAC
- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'assiette	23 871 m ²
Surface plancher créée (commerces et restaurants)	6 543 m ²
Nombre de place de parking créées	196 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation:

AVENUE DE LIMOGES
ZAC TERRE DE SPORT
79 000 NIORT

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 24' 51" E Lat. 46° 19' 01" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est à plus de 600 m au Sud-Est. Il s'agit de la ZNIEFF de type 2 "Plaine de Niort Sud Est".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la ville de Niort qui est couverte par l'arrêté de protection du biotope constitué par les arbres conduits en têtards dans le Marais Poitevin du 1er juillet 20103. Il n'y pas d'arbre conduit en têtard sur la parcelle du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département des Deux-Sèvres est concerné par un PPBE - 1ere échéance : approuvé le 31/01/2014 - 2 ème échéance : approuvé le 12/07/2016 - 3 ème échéance : approuvé le 27/09/2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection le plus proche du site s'arrête à environ 285 m au Nord du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche est à 2,5 km au Sud-Ouest

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Niort est soumise à un PPR inondation, ainsi qu'à un PPRT. Le PPRI a été approuvé en juillet 1998 et révisé en novembre 2007. Le PPRT a été approuvé le 30 avril 2015.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne s'implante pas sur ou à proximité d'un site BASOL : Le site BASOL le plus proche est à Niort à 1,7 km au Nord-Ouest (SEITA ALTADIS) Le site BASIAS le plus proche est la station service privé de l'Aéro-club
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection des captages exploités par le Syndicat des Eaux du Vivier et notamment le PPR 3 VIVIER GACHET sur la commune de Niort.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est à 2,2 km au Sud-Est : "Plaine de Niort Sud-Est" (FR5412007)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sanitaires des commerces et restaurants, ainsi que les cuisines seront desservis par le réseau d'eau potable existant
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires seront uniquement constitués des terres excavées dans le cadre des terrassements Ces déblais seront préférentiellement utilisés dans le cadre de l'aménagement de la zone, ou évacués dans les filières locales.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une ancienne friche industrielle supprimée par l'aménageur de la ZAC qui entretient strictement le terrain. Cet entretien régulier confère à cet espace un enjeu écologique faible Aucun impact sur la faune et la flore n'est attendu pour ce projet. De plus, le projet n'est pas connecté au réseau de milieux référencés par le Schéma Régional de Cohérence Écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des zones à sensibilité particulière sont suffisamment éloignées pour éviter tout impact
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une ancienne friche industrielle supprimée par l'aménageur de la ZAC qui entretient strictement le terrain. De plus, la ZAC a fait l'objet d'une étude d'impact.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de commerces et restaurants ainsi que la création de places de stationnement ont été prévu dans le cadre la création de la ZAC Terre de Sport dans le cadre de son étude d'impact de Janvier 2007. La mise en place de dispositifs en faveur des modes doux sur la ZAC et sur le projet visent à réduire l'impact du projet sur les trafics.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par le projet n'impliquera pas de nuisance sonore notable. La phase chantier fera l'objet de mesure limitant le bruit lié au travaux. La voie jouxtant le projet (D948) fait l'objet d'un classement lié aux niveaux sonores émanant de ces voies (catégorie 3).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les projet de restaurants engendreront des odeurs peu impactantes sur les abords du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seulement les travaux seront sources de vibrations, mais limités dans le temps.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les enseignes lumineuses des commerces et des restaurants respecteront les pratiques d'éclairage visant à limiter la pollution lumineuse (orientation vers le sol et extinction en dehors des heures d'ouverture)</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales issus des bâtiments ne pouvant être infiltrées sur la parcelle, elles seront tamponnées dans un bassin de rétention enterré, dimensionnées pour accueillir l'ensemble des eaux des toitures. Les eaux pluviales seront ensuite rejetées au réseau à débit limité conformément à la réglementation en vigueur et au règlement de la ZAC.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les activités commerciales génèrent des déchets liés aux emballages des produits, et dans une moindre mesure des déchets ménagers. Les restaurants produiront des déchets ménagers également.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet faisant partie de la ZAC Terre de Sport, toutes les zones identifiées en tant que zone de développement économique et dont les projets sont en cours de conception sont susceptibles d'augmenter le trafic routier de la zone

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Plusieurs mesures sont mises en œuvre sur le projet de manière à l'intégrer dans son environnement (en terme de consommation foncière, de nuisances, de biodiversité, de gestion des eaux, ...)

- > Gestion des eaux pluviales par tamponnement en bassin de rétention pour ne pas avoir de rejet à la parcelle dû au champ captant
- > Création de noues paysagères participant à l'amélioration de la biodiversité sur le site
- > Organisation des flux de livraison pour assurer la fluidité et la sécurité des usagers
- > Performance énergétique des bâtiments (bioclimatisme, enveloppe performante, production d'énergie renouvelable, ...)
- > Qualité environnementale et sanitaire des produits /matériaux utilisés, et minimisation du bilan carbone.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du contexte, il ne nous semblent pas nécessaire de soumettre le projet à étude d'impact. En effet :

- Il est développé en tant que réponse à un besoin de dynamisme commercial, d'équilibre et de diversification ,
- Il respecte l'environnement dans lequel il s'intègre, et poursuit le développement d'une zone en développement ,
- Il améliore la biodiversité du site existant, via des aménagements paysagers adaptés ,
- Il cherche à minimiser son impact carbone via la qualité des constructions et les pratiques de déplacements.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

Annexe 7 - Carte du périmètre de protection des captages exploités par le syndicat des eaux du vivier

9. Engagement et signature

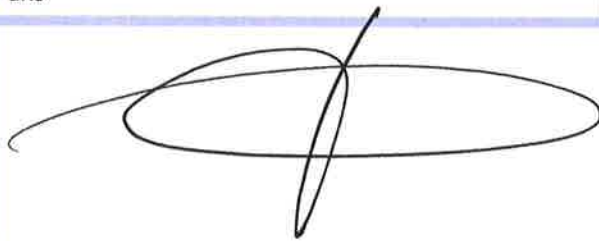
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus :



Fait à Paris

le, 07/11/2019

Signature



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

14

Extensio
n

Nom de la voie

AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

Code postal

7 5 0 0 8

Localité

PARIS

Pays

FRANCE

Tél

0180961844

Fax

Courriel

creynaud@trescodeveloppement.com

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

REYNAUD

Prénom

Camille

Qualité

Directeur des opérations

Tél

0180961844

Fax

Courriel

creynaud@trescodeveloppement.com

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

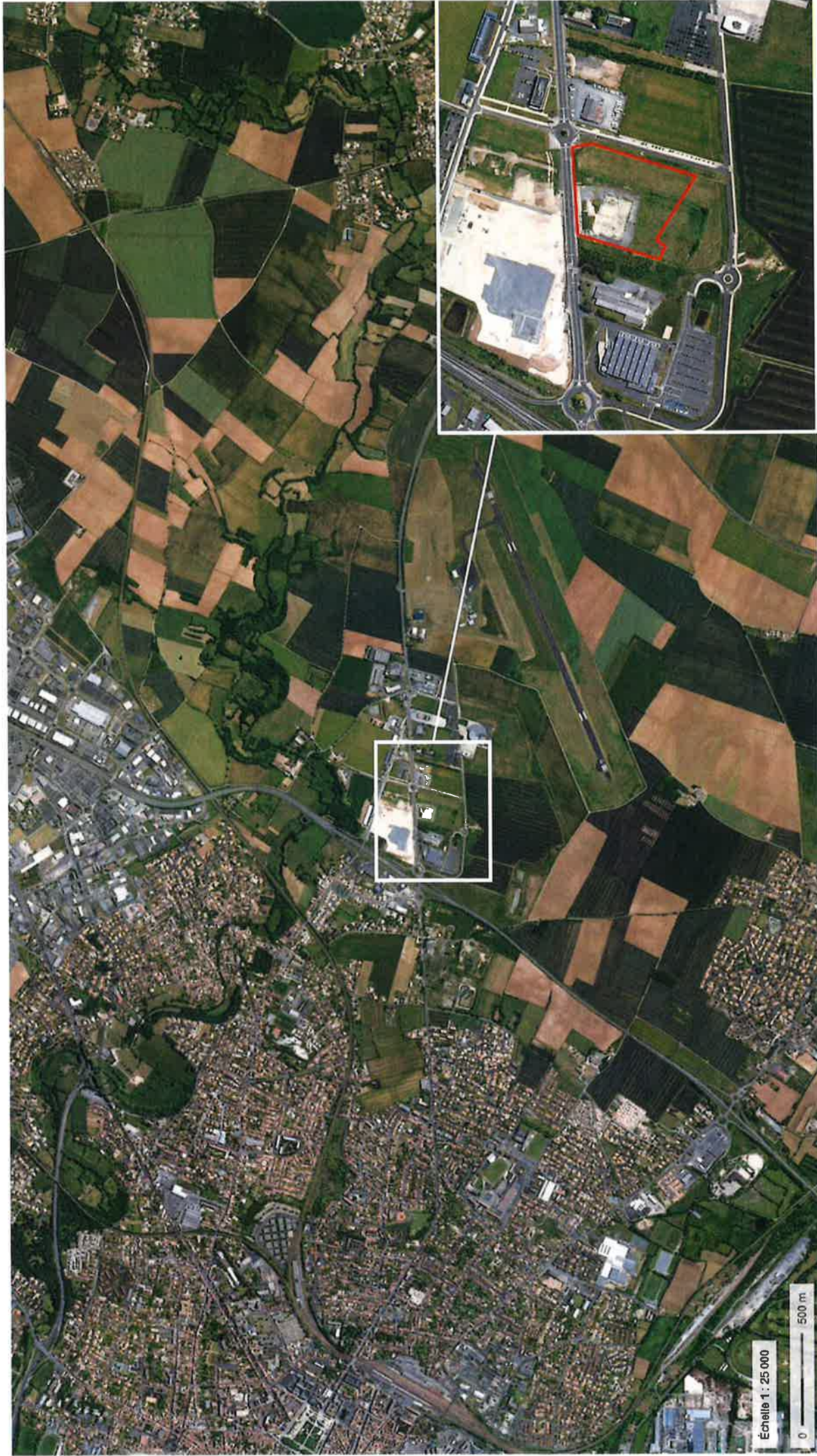
SCCV SPORT3

14 Avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

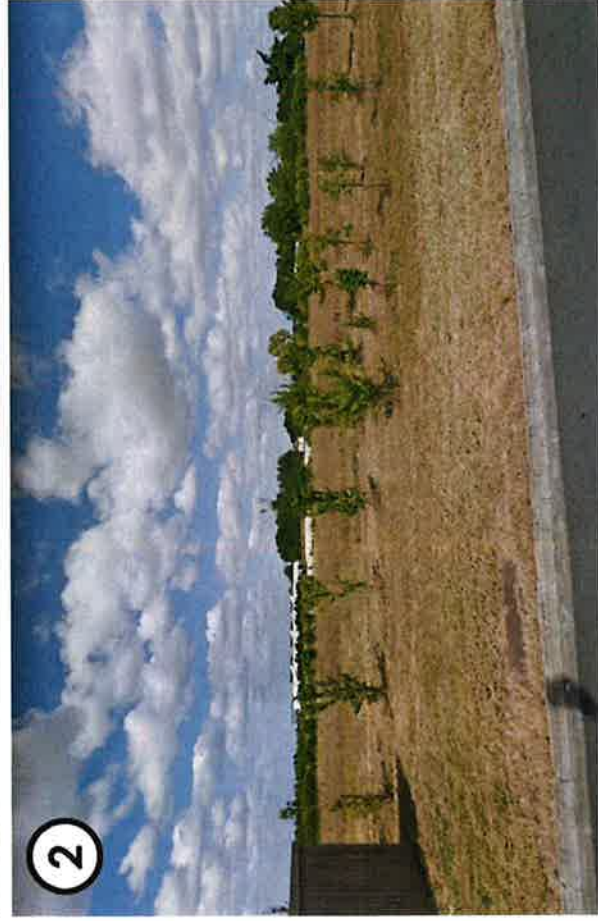
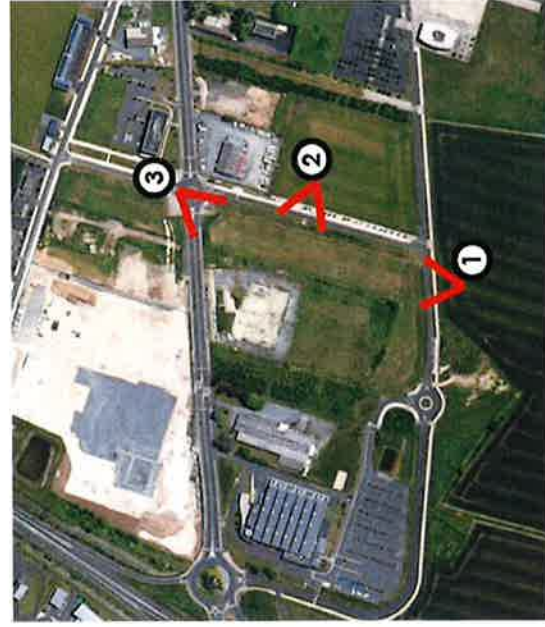
Tel : 01 80 96 18 44

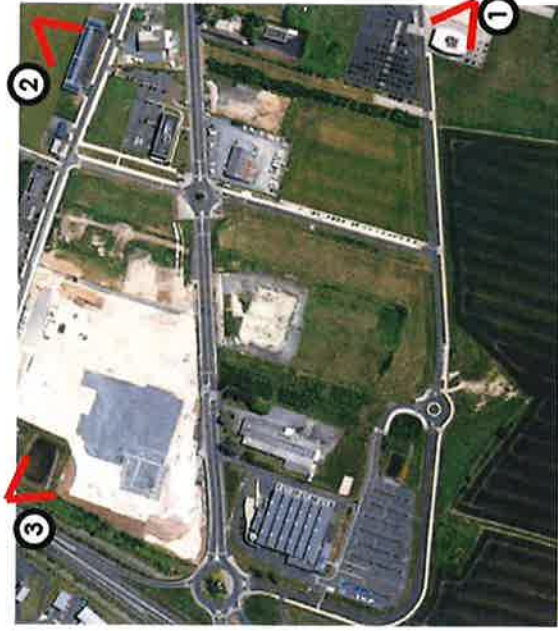
Représentée par Camille REYNAUD - Directeur des opérations

ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION AU 1:25000

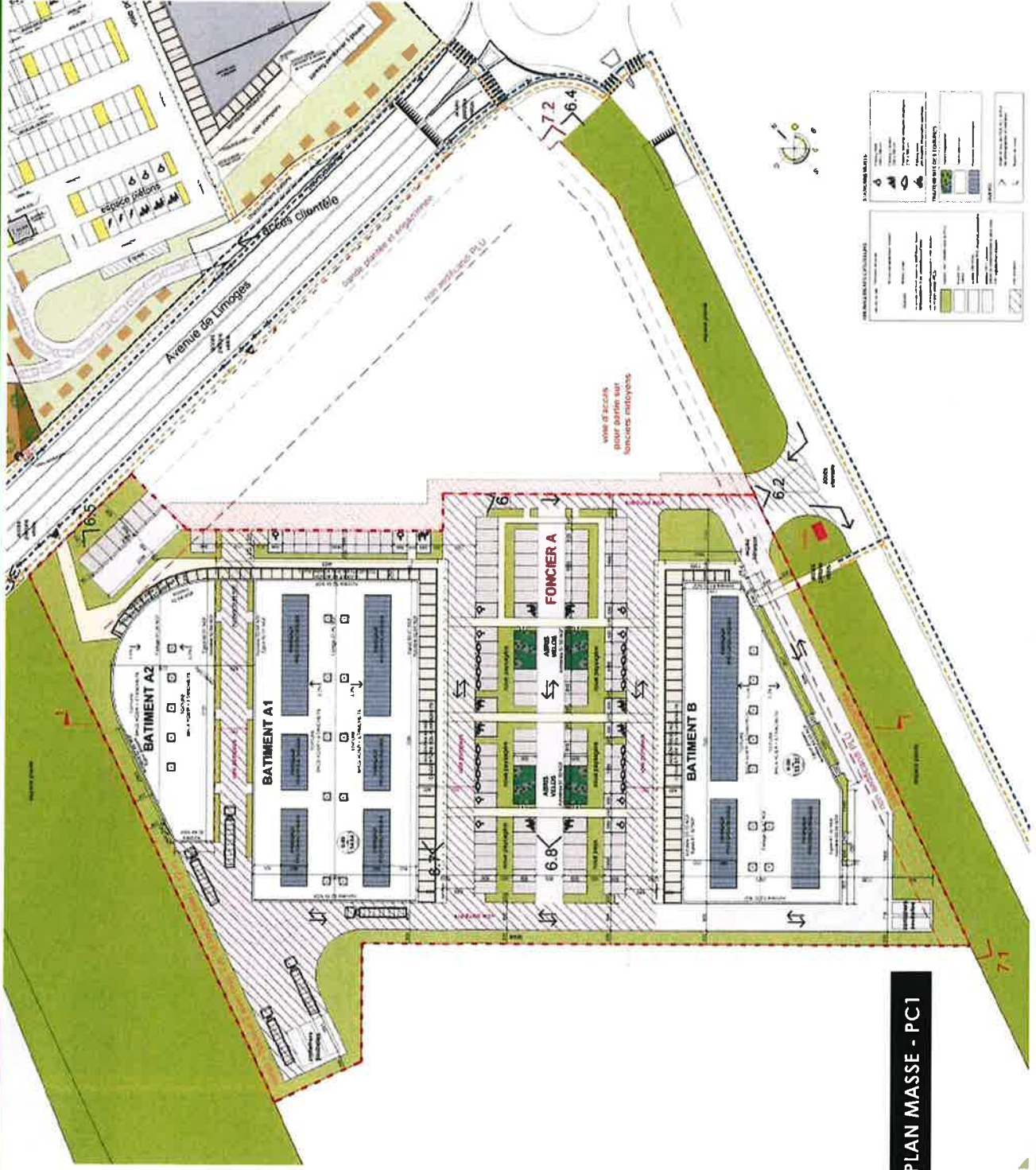


ANNEXE 3 – REPORTAGE PHOTO DE LA ZONE

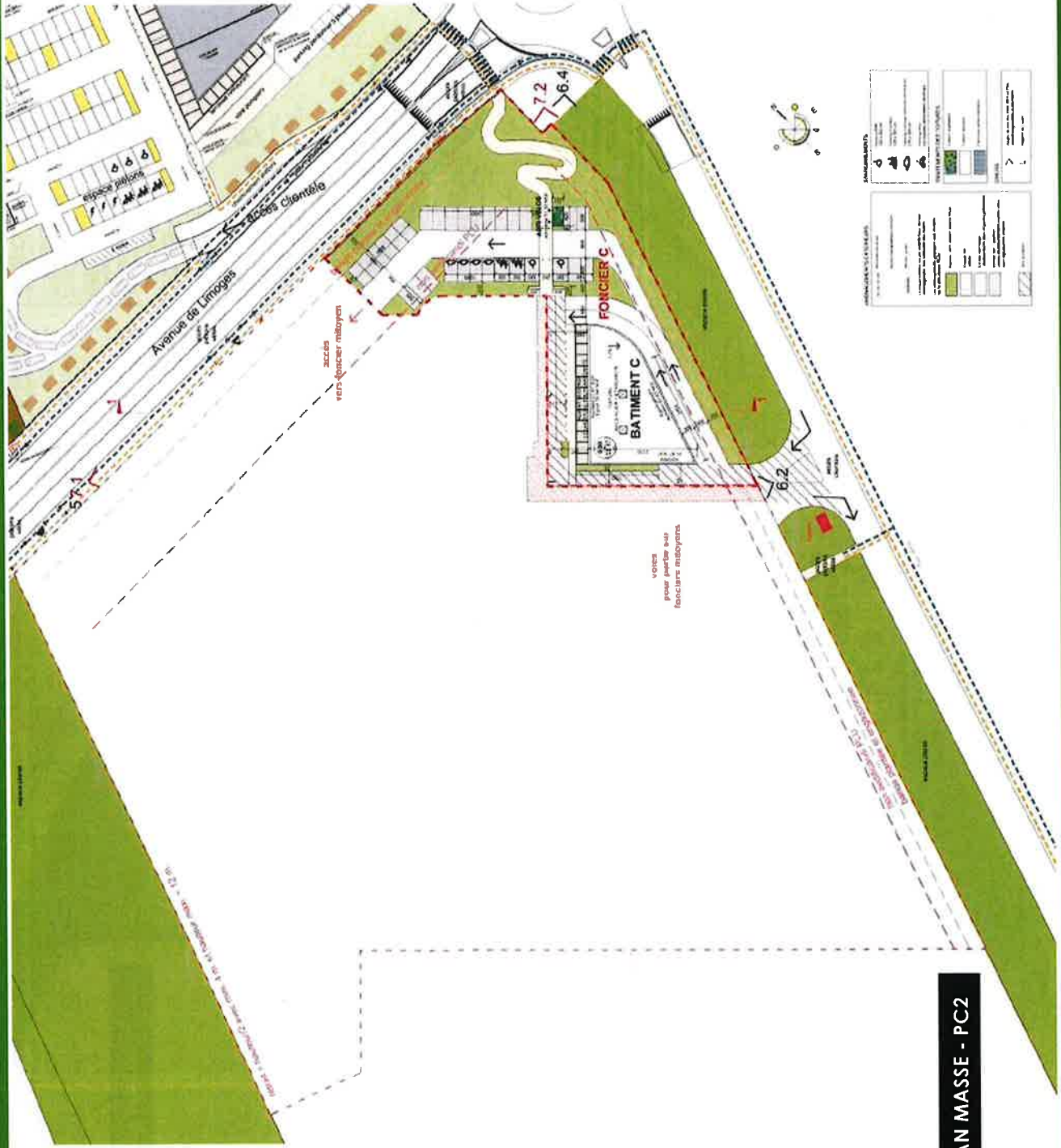




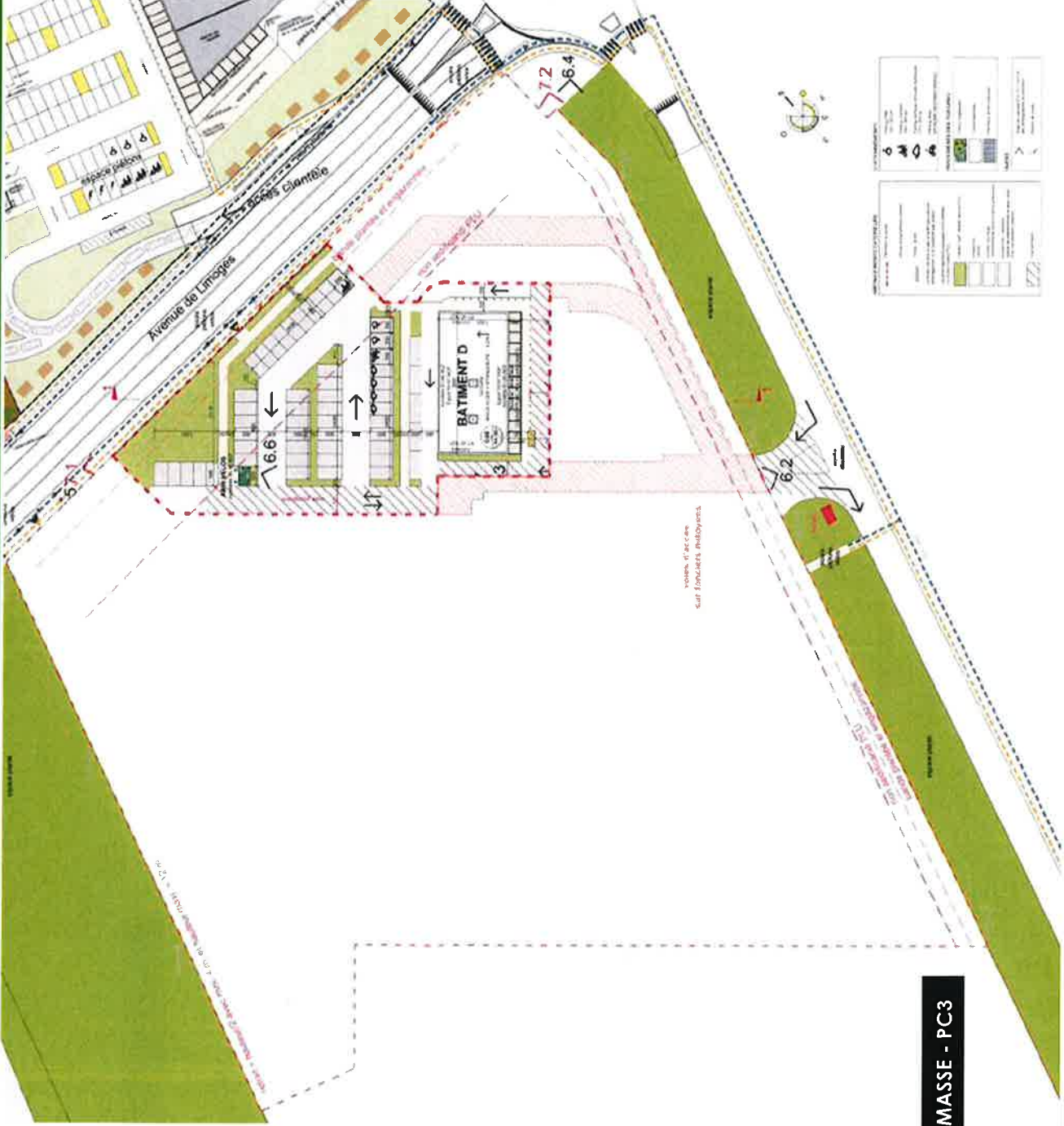
ANNEXE 4 – PLANS DU PROJET



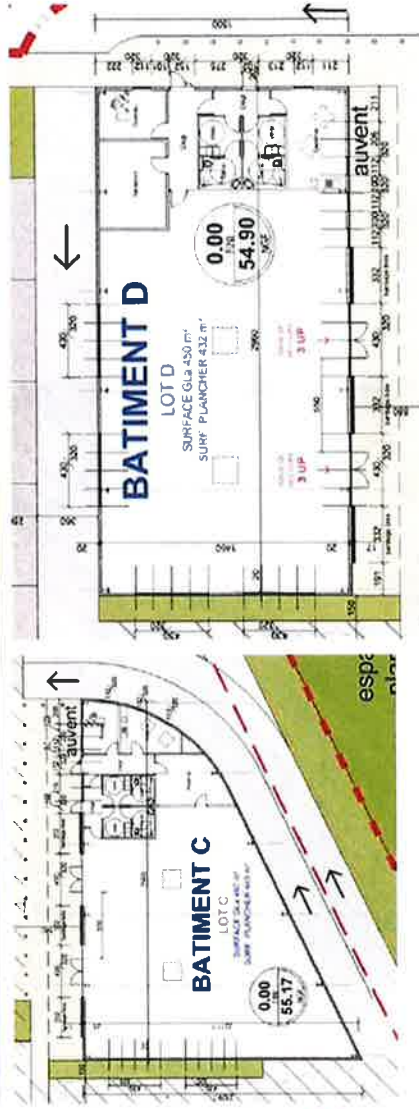
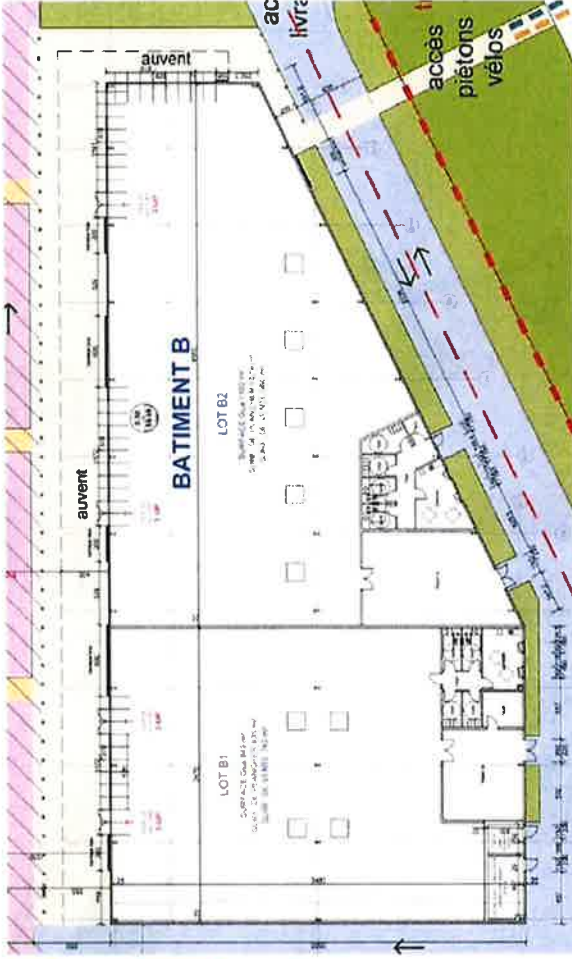
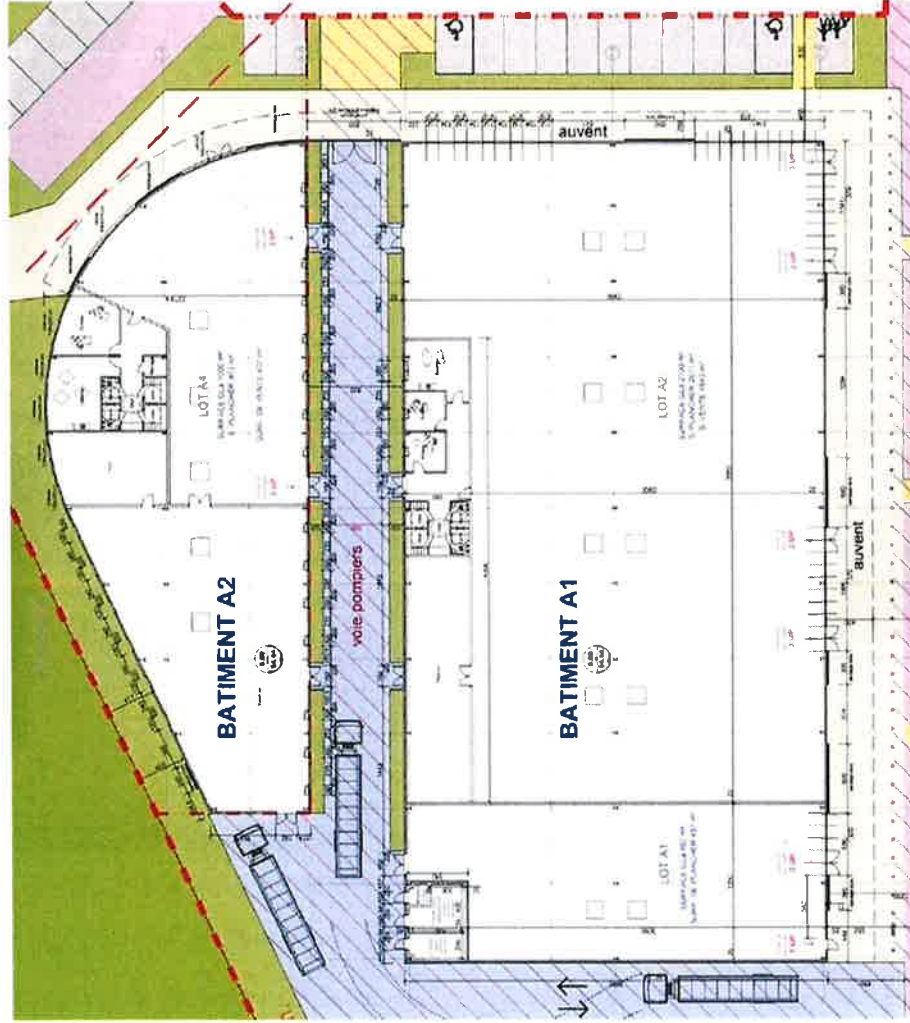
PLAN MASSE - PC1



PLAN MASSE - PC2



PLAN MASSE - PC3



PLAN RDC - PC 1 / 2 / 3



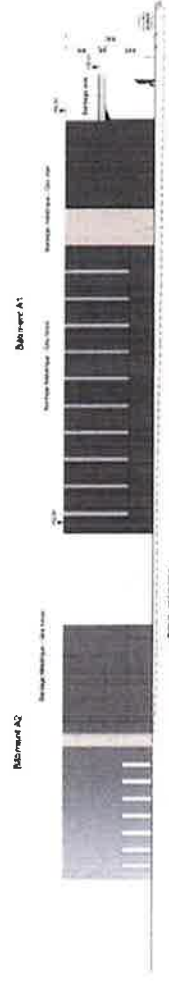
Bâtiment A1 - Elevation SUD-EST



Elevation NORD-EST



Bâtiment A2 - Elevation NORD-EST



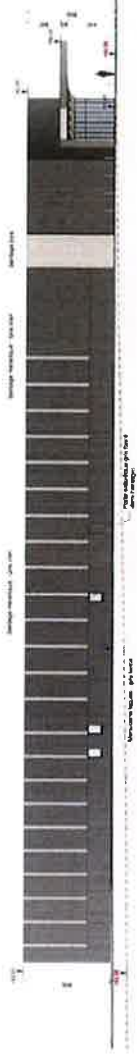
Elevation SUD-OUEST



Bâtiment A1 - Elevation NORD-OUEST (courtesy)



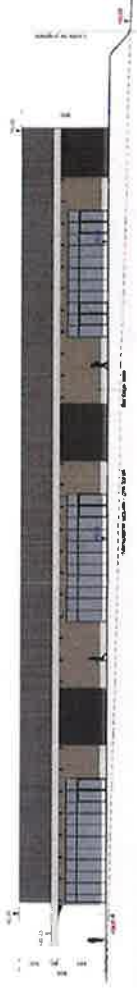
Bâtiment A2 - Elevation SUD-EST (courtesy)



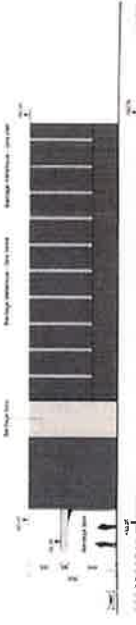
Elevation EST



Elevation NORD-EST



Elevation NORD-OUEST



Elevation SUD-OUEST

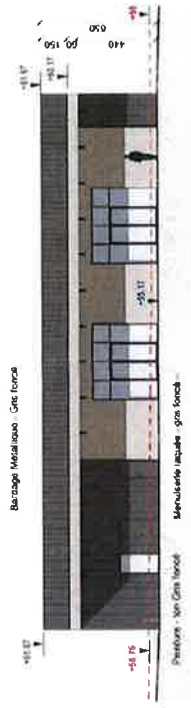
ELEVATIONS - BÂTIMENTS A1, A2 ET B



Élévation SUD-EST



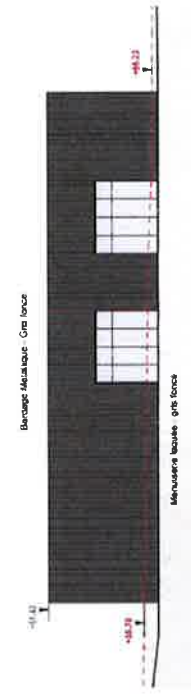
Élévation NORD-EST



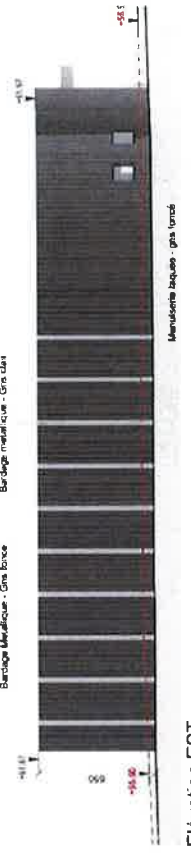
Élévation NORD-OUEST



Élévation SUD-OUEST



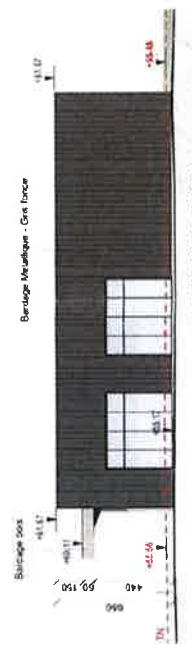
Élévation NORD-OUEST



Élévation EST



ELEVATIONS - BATIMENTS C ET D



Élévation SUD-OUEST

ANNEXE 5 – ABORDS DU PROJET



**ANNEXE 7 – CARTE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES EXPLOITÉS
PAR LE SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER**

Périmètres de Protection des Captages exploités par le Syndicat des Eaux du Vivier

